



FLASH INFO

IMPORTANT

Suite à la sécheresse qui persiste depuis le mois de juin 2018, divers dégâts apparaissent sur plusieurs maisons de notre village.

En vue de faire une déclaration auprès de la Préfecture afin que notre village soit reconnu sinistré au titre des catastrophes naturelles, les propriétaires victimes de tels désagréments sont priés de se signaler par courrier auprès de la mairie.

Le Maire

Alain BARGUE